



Référendum GEPP

Pour la CFE-CGC, c'est toujours NON !

Du 12 au 19 mars 2026, tous les agents de France Travail sont appelés à se prononcer via un référendum. **Nous sommes tous concernés !**

Refuser, voter NON et s'opposer n'est pas dans notre ADN ni dans nos habitudes. Le faire est une décision grave, assumée et mûrement réfléchie.

La Direction et les organisations syndicales signataires de la GEPP/EFFICIENCE présentent cet accord comme : **“un accord utile pour sécuriser les parcours” ?**

Les arguments avancés :	La réalité du projet :
La cartographie des compétences	Aucun diagnostic ni de cartographie avant 18 mois.
Des passerelles professionnelles	Aucune visibilité sur les passerelles ou leurs débouchés. Et pendant ce temps, le plan d'efficience laissera ces passerelles dans le champ du théorique pour beaucoup d'agents.
Un accompagnement aux mobilités	Comment faire mieux qu'aujourd'hui avec les mêmes acteurs, les mêmes règles et sans moyens nouveaux ! Vous avez dit sécurité ?
De nouveaux droits	Difficile, voire impossible de trouver des droits opposables

On ne peut pas appeler “GEPP” un texte qui ne sécurise rien.

« La vérité est si obscurcie en ces temps et le mensonge si établi, qu'à moins d'aimer la vérité, on ne saurait la reconnaître » *Pensées, Blaise PASCAL,*

Pour la CFE-CGC Métiers de l'emploi, cet **ACCORD N'A PAS POUR OBJECTIF DE PROTÉGER LES AGENTS, c'est le faux-nez de l'efficience !**

Contrairement à ce qui est affirmé, cet accord n'empêche pas les décisions unilatérales. Et pendant ce temps, nous constatons :

- Une stratégie d'efficience prévoyant **600 redéploiements** depuis les fonctions support ;
- Des annonces majeures faites à la Rochelle en mode projet sur l'organisation future de la ligne managériale restée dans le flou avec des managers qui reçoivent des signaux menaçants (accompagnement 8 mois pour “rebondir”) ;
- Des conditions de travail sans cesse dégradées, confirmées par le baromètre interne.

Cet accord **accompagne donc bien les réductions d'effectifs**, il ne sécurise pas les parcours.

CFE-CGC Métiers de l'Emploi

38 rue des frères Flavien
75020 Paris

syndicat.cfe-cgc@francetravail.fr

www.cfecgc-metiersdelemploi.fr





Quand il y a du flou, il y a un loup... UN RÉFÉRENDUM QUI CONCERNE FINALEMENT TOUS LES AGENTS..... mais pas de la même manière.

La Direction et les organisations syndicales favorables à la GEPP imposent un vote à l'ensemble des agents France Travail, alors que :

- Le texte impacte d'abord et presque uniquement les **fonctions support**, identifiées comme cibles de redéploiement ;
- Le réseau est beaucoup moins concerné par les effets directs de la GEPP.

Cela crée un biais majeur :

- Des agents **peu impactés** et amenés à décider pour ceux qui le sont fortement, sans même pouvoir bénéficier des mêmes dispositifs,
- Renforçant une fracture artificielle entre support et réseau

Un accord GEPP ne doit pas diviser les collègues. Or celui-ci y contribue fortement.

Voter NON, c'est donc pour nous :	Car nous défendons une véritable GEPP qui doit :
Refuser une GEPP injuste, incomplète et inégalitaire,	S'appliquer à tous les métiers de manière équitable,
Refuser la mise en concurrence entre métiers,	Garantir des droits opposables et identiques,
Exiger une GEPP réelle : financée, équitable, transparente,	Clarifier les passerelles et leurs conditions,
Obtenir une renégociation donnant les mêmes droits à tous les agents.	Reposer sur une cartographie déjà existante.

Comment ne pas penser à « la Ferme des animaux », l'apologue de Georges ORWELL ? :

« Tous les animaux sont égaux mais **certain**s sont **plus égaux que d'autres** » ? Est-ce le moment de dresser le frère contre le frère, le réseau contre le support ?

Pour la CFE-CGC Métiers de l'Emploi, le vote utile, c'est un **NON au référendum !**

Ce n'est pas une GEPP pour tous !

C'est pourquoi, nous demandons instamment la réouverture de négociations sur une vraie GEPP pour tous !

Vigilance : Voter BLANC, c'est laisser les autres décider. Le vote blanc n'est pas comptabilisé, il revient à ne pas s'exprimer.

CFE-CGC Métiers de l'Emploi

38 rue des frères Flavien
75020 Paris

syndicat.cfe-cgc@francetravail.fr

www.cfecgc-metiersdelemploi.fr

